



**HAL**  
open science

## ‘Envahis par les cas soc’. Une petite bourgeoisie culturelle dans une ville moyenne en déclin

Elie Guéraud

► **To cite this version:**

Elie Guéraud. ‘Envahis par les cas soc’. Une petite bourgeoisie culturelle dans une ville moyenne en déclin. Déclin urbain. La France dans une perspective internationale, 2021. hal-03404717

**HAL Id: hal-03404717**

**<https://uca.hal.science/hal-03404717>**

Submitted on 31 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Envahis par les cas soc' »

### Une petite bourgeoisie culturelle dans une ville moyenne en déclin

Depuis les années 1970, la commune de Nevers et son unité urbaine connaissent une importante décroissance démographique. De même qu'au sein de nombreuses villes moyennes françaises, le phénomène s'explique en raison de différents facteurs : l'étalement urbain et la désindustrialisation<sup>1</sup>, auxquels s'ajoute l'accélération des politiques de réduction des dépenses publiques depuis la fin des années 2000 (Révision Générale des Politiques Publiques, Modernisation de l'Action Publique et aujourd'hui plan Action Publique 2022), qui porte tout particulièrement préjudice à ces espaces sous forte dépendance du tertiaire public<sup>2</sup>. Ce phénomène de décroissance s'accompagne d'une paupérisation, c'est-à-dire d'une croissance des catégories populaires (les employés et les ouvriers) et des populations précarisées (les inactifs et les chômeurs) dans ces espaces. A partir des années 2000, ce processus gagne les quartiers centraux de la ville de Nevers auparavant relativement épargnés. Tandis que la décroissance accentue la vacance immobilière et commerciale, la transformation de la composition sociale de ces quartiers favorise une métamorphose du tissu commercial (multiplication des enseignes de restauration rapide) et rend davantage visible certains modes d'occupation populaires de l'espace public, comme la consommation d'alcool ou les activités mécaniques de rue<sup>3</sup>.

Face au déclin de leur espace résidentiel et/ou du lieu d'exercice de leur emploi, plusieurs groupes sociaux – commerçants, élus, militants associatifs, etc. – s'engagent depuis les années 1980 dans un travail de réhabilitation matérielle et symbolique des quartiers centraux. Si ce travail rappelle celui opéré par les gentrificateurs des grandes agglomérations, dans la mesure où il s'inspire d'un même « modèle d'urbanité »<sup>4</sup>, il n'est, à Nevers, pas suffisant à enrayer le processus de déclin. Cette tentative de gentrification de l'espace est notamment portée par la petite bourgeoisie culturelle de l'espace local, un « milieu d'interconnaissance »<sup>5</sup> constitué de plusieurs générations de militants associatifs et politiques, ayant fondé les premières associations culturelles dans les années 1980<sup>6</sup>. Les membres de ce groupe social occupent des positions privilégiées, qui sont toutes fondées sur la détention de capital culturel : cadres de la fonction publique territoriale, professeurs, artistes, directeurs d'associations, travailleurs sociaux, ou encore élus (socialistes). En cela, ils disposent d'une certaine autorité culturelle au sein de l'espace local, volontiers mise au service de la réhabilitation symbolique

---

<sup>1</sup> Nicolas Cauchi-Duval, Vincent Béal et Rousseau Max, « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique », *Espace populations sociétés*, 2016, n° 2015/3-2016/1 ; Floch Jean-Michel et Morel Bernard, *Panorama des villes moyennes*, Direction de la Diffusion et de l'Action régionale (coll. « Insee Documents de travail »), 2011 ; Léger Jean-François, « Les villes moyennes en perdition ? », *Population & Avenir*, n° 1, 2012, p. 4.

<sup>2</sup> Les plus gros employeurs de la zone d'emploi de Nevers sont, par ordre décroissant d'importance, le centre hospitalier (1 900 emplois), les collèges et les lycées (850 emplois), le conseil général (850 emplois) et la commune de Lergnes (800 emplois) (source : INSEE, Siasp 2012).

<sup>3</sup> Pour une analyse de ce mode d'occupation populaire de l'espace public, voir le travail réalisé par le collectif Rosa Bonheur (Bory et al., 2017).

<sup>4</sup> Chabrol Marie, Collet Anaïs, Giroud Matthieu, Launay Lydie, Rousseau Max, Ter Minassian Hovig et Lévy Jean-Pierre, *Gentrifications*, Paris : Editions Amsterdam. 2016, p. 71-72 ; Collet Anaïs, *Rester bourgeois : les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, France, La Découverte, 2015, p. 15.

<sup>5</sup> Maget Marcel, « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques », *Bulletin de psychologie*, 1955, vol. 8, n° 7-8, p. 375-382.

<sup>6</sup> J'ai, à partir d'une enquête ethnographique au long cours mêlant entretiens, observations, traitements statistiques et travail sur archives, pu reconstituer l'histoire de ce groupe social, de sa genèse dans les années 1980 à sa fragilisation dans les années 2010 (Guéraud, 2018).

de la commune de Nevers. La majorité d'entre eux se sont par ailleurs établis de longue date dans les quartiers centraux, où ils sont propriétaires de leurs logements et où s'organise la majorité de leurs sociabilités. Le déclin de ces espaces contribue ainsi à dégrader la valeur de leur patrimoine et donne lieu à une cohabitation avec les classes populaires nouvellement installées, sur laquelle le groupe n'a pas prise.

C'est précisément de cette modalité particulière de cohabitation entre groupes sociaux que ce chapitre entend discuter. Il s'agit plus précisément de montrer comment le processus de déclin, parce qu'il participe à produire un « voisinage de populations très différentes qui s'opposent par leurs valeurs et par leur style de vie »<sup>7</sup>, engendre une tension des rapports sociaux dans l'espace local. Pour ce faire, je mobiliserai d'abord les données du recensement de la population de l'Insee afin de rendre compte de la recomposition de la structure sociale des quartiers centraux de Nevers depuis 1990 : retrait des populations les plus dotées (les professions intermédiaires et les cadres) et progression des catégories les plus modestes (chômeurs et ouvriers). Au-delà du constat statistique, il s'agira ensuite de montrer comment ces transformations de la structure sociale participent à produire une modalité particulière de mixité sociale, qui échappe au contrôle des classes supérieures locales. J'analyserai pour ce faire plusieurs conflits de voisinage observés durant mon enquête, opposant des membres de la petite bourgeoisie culturelle à de jeunes hommes ouvriers ou inactifs, récemment installés dans les quartiers centraux, désignés par les premiers par le terme indigène de « cas soc' ». Il s'agira de montrer comment, dans ce contexte, le rejet des classes populaires s'énonce sans tentatives de dissimulation ou d'euphémisation, au contraire de la valorisation de la « mixité » et de la « diversité » constatée parmi les gentrificateurs<sup>8</sup>.

## 1. Nevers, une ville moyenne du centre de la France en déclin

### 1.1 Quand le déclin de la ville gagne les quartiers centraux

Depuis quelques années, la décroissance et la paupérisation des villes moyennes font l'objet d'un regain d'intérêt en France. Cette inscription du « problème des villes moyennes » à l'agenda médiatique<sup>9</sup> puis politique<sup>10</sup> résulte notamment de l'accélération du processus de déclin dans la décennie précédente, et plus particulièrement au fait que celui-ci concerne davantage leurs quartiers centraux (cf. chapitre 7 Chouraqui et al.). Si ces quartiers ne sont pourtant pas les plus concernés par les phénomènes de chômage et de vacances immobilière et

---

<sup>7</sup> Chamboredon Jean-Claude et Lemaire Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, vol. 11, n° 1, p. 6.

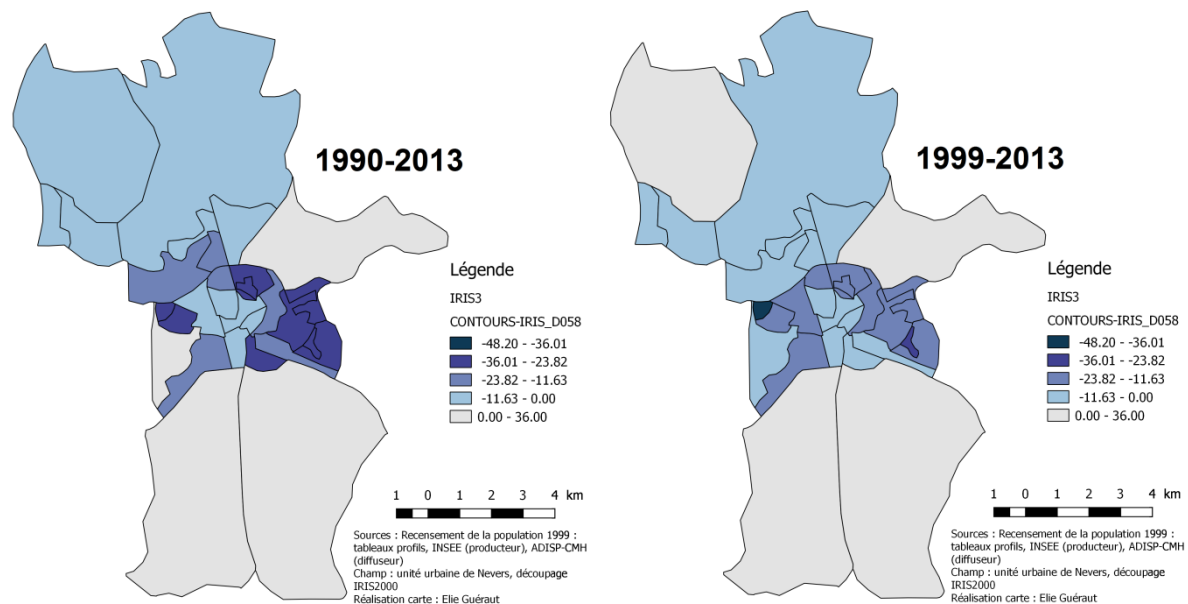
<sup>8</sup> Même si ce désir de mixité n'est pas sans ambivalence parmi ces populations. Il en est par exemple ainsi des nouvelles générations de gentrificateurs du bas Montreuil étudiées par Anaïs Collet, qui déclarent apprécier la « mixité » sans la rechercher dans les actes comme le faisaient leurs aînés, se justifiant par « fatalisme sociologique ». Bidou Catherine, *Les aventuriers du quotidien : essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1984, p. 74-78 ; Clerval Anne, « Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de gentrification à Paris », *Espaces et sociétés*, 2008, n° 132-133, p. 102-104 ; Collet Anaïs, *Rester bourgeois : les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, France, La Découverte, 2015, 282 p. 197-208 ; Tissot Sylvie, *De bons voisins : enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, France, Raisons d'agir, 2011, p. 134-172.

<sup>9</sup> « Les villes moyennes sont-elles condamnées ? », titre par exemple le numéro 376 d'*Alternatives économiques* paru en février 2018. On peut également faire mention du succès du livre d'Olivier Razemon, journaliste indépendant et correspondant régulier du *Monde*, *Comment la France a tué ces villes*, publié en 2016.

<sup>10</sup> Qui s'est traduite par le plan « Action cœur de ville », lancé le 15 décembre 2017 à Rodez par le ministre de la Cohésion des territoires Jacques Mézard, qui prévoit notamment de mettre à disposition 5 milliards d'euros aux collectivités qui administrent les 222 communes sélectionnées en raison des difficultés rencontrées.

commerciale, ils monopolisent aujourd’hui l’attention des journalistes et des élus, en raison de leur caractère hautement symbolique.

**Figure 1 Taux de variation du nombre d’habitants par IRIS au sein de l’unité urbaine neversoise**

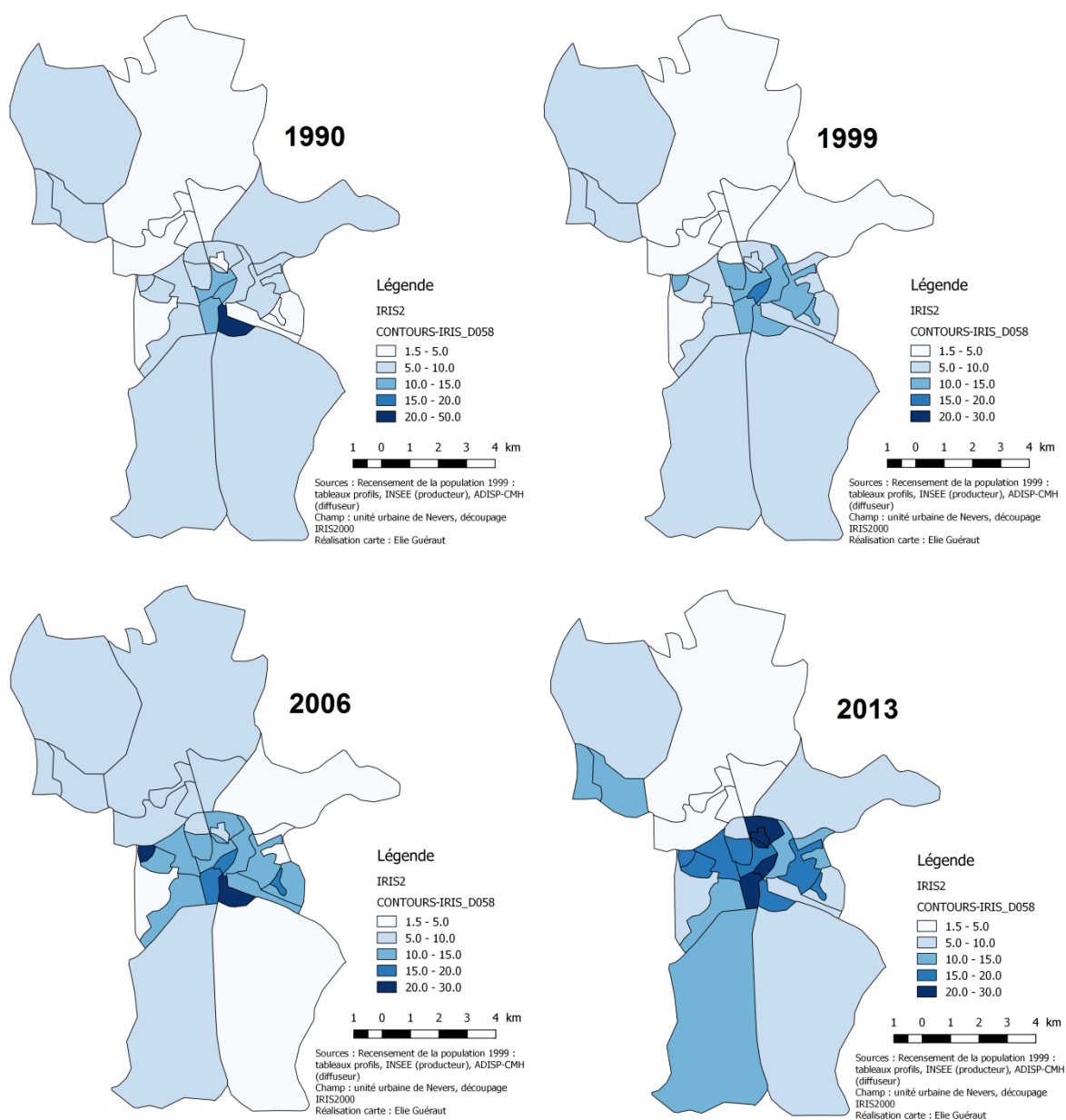


Source : recensements de la population 1990, 1999, 2006 et 2013 : tableaux profils, INSEE (producteur), ADISP-CMH (diffuseur) ; champ : population des ménages

Le cas de Nevers permet d’en rendre compte. Si entre 1999 et 2013, tous les IRIS (Îlots Regroupés pour l’Information Statistique) de la commune sont sujets à la décroissance, il est possible d’apprécier d’importants contrastes entre eux (figure 1). Que l’on examine la période 1990-2013 ou 1999-2013, il apparaît que les IRIS les plus concernés sont ceux qui correspondent aux quartiers d’habitat social de la commune de Nevers, dont certains connaissent en l’espace d’une vingtaine d’années une diminution de près de 50 % de leur population. Les trois IRIS de centre-ville ne sont cependant pas épargnés ; on y constate une baisse de 5 à 10 % du nombre d’habitants entre 1990 et 2013. Ces variations parfois très importantes du nombre d’habitants ont des conséquences sur la vacance immobilière et sur le marché du logement. La figure 2, qui présente les taux de logements vacants par IRIS en 1990, 1999, 2008 et 2013, fait ainsi apparaître une nette croissance du phénomène, à la fois dans les quartiers centraux, où celui-ci est déjà important en 1990, et dans les quartiers d’habitat social, où celui-ci reste cependant contenu par des politiques de démolition de certains grands-ensembles dans les années 2000 et 2010. Au total, la vacance immobilière atteint en 2013 des records dans les IRIS des quartiers centraux et ceux de certains quartiers d’habitat social où aucune démolition n’a été entreprise, avec des taux qui avoisinent les 30 %. La progression du phénomène est bien sûr directement liée à une importante diminution de la valeur des logements, à l’achat comme à la location<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> Le site Meilleursagents.fr estime ainsi, à partir des données enregistrées par les chambres notariales, une diminution de 15 % de la valeur des biens immobiliers entre 1999 et 2017, qui atteint en fin de période 920€/m<sup>2</sup> (<https://www.meilleursagents.com/prix-immobilier/nevers-58000/> consulté le 08/04/2018).

**Figure 2 Taux de logements vacants par IRIS dans l'unité urbaine de Nevers**

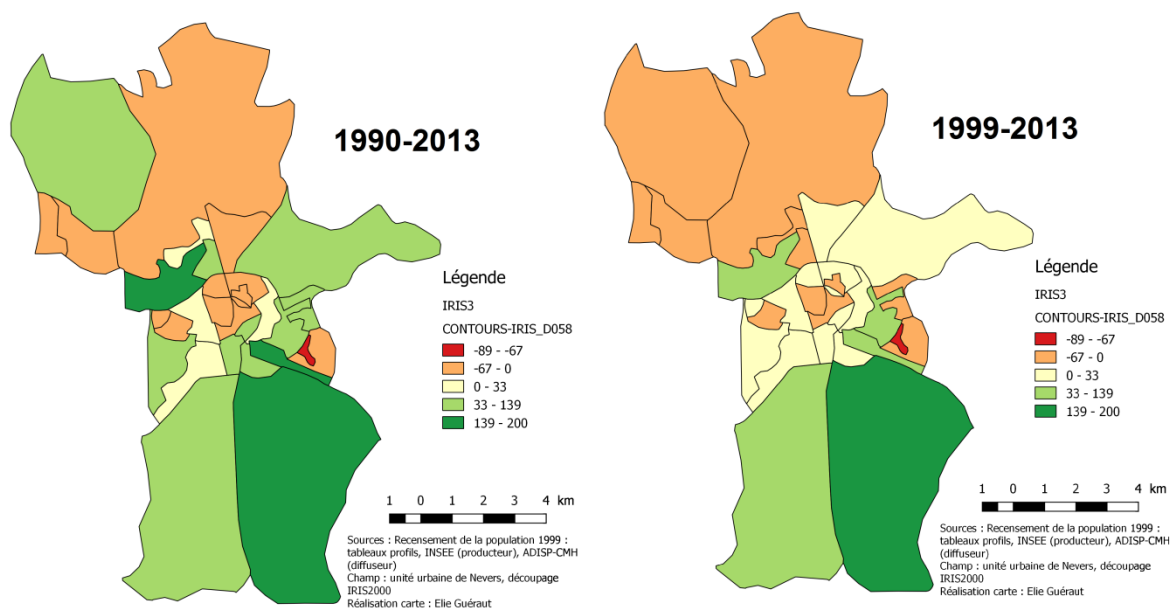


Source : recensements de la population 1990, 1999, 2006 et 2013 : tableaux profils, INSEE (producteur), ADISP-CMH (diffuseur) ; champ : logements

Ces dynamiques démographiques ne concernent cependant pas également l'ensemble des groupes sociaux. Comme dans de nombreuses villes moyennes en déclin, la décroissance des quartiers de centre-ville est ainsi essentiellement portée par une diminution du nombre de cadres et de professions intermédiaires, à plus forte raison sur la période 1999-2013 (figure 3) (cf. chapitre 3 Cauchi-Duval et Rudolph). Ces catégories sont cependant en forte progression dans certaines communes périphériques du sud de l'unité urbaine, celles dont le passé industriel est bien moins marqué que dans le cas des communes ouvrières du nord. L'examen de la variation du nombre de chômeurs par IRIS permet d'affiner le constat (figure 4). L'augmentation la plus notable (près de 100 % sur la période 1990-2013) se fait au sein des IRIS de centre-ville. En revanche, dans les anciennes communes ouvrières et les quartiers

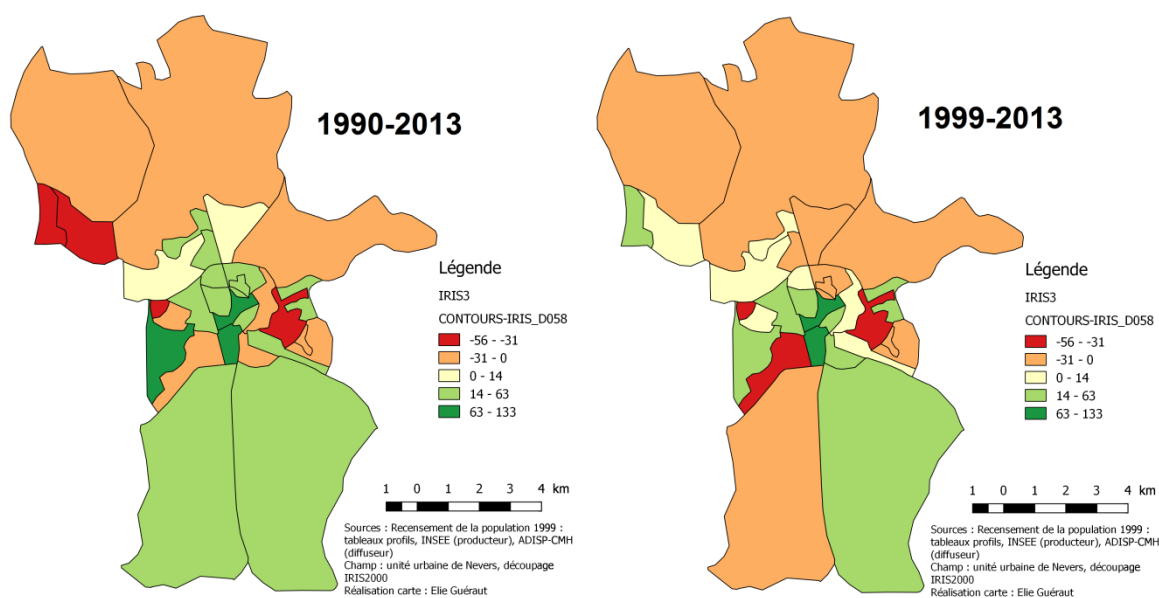
d'habitat social, espaces qui cumulent forte décroissance et ancienneté du phénomène de chômage, leur nombre est en diminution.

**Figure 3 Taux de variation du nombre de cadres par IRIS au sein de l'unité urbaine neversoise**



Source : Recensements de la population 1990, 1999, 2006 et 2013 : tableaux profils, INSEE (producteur), ADISP-CMH (diffuseur) ; champ : cadres, actifs occupés de 15 à 64 ans.

**Figure 4 Taux de variation du nombre de chômeurs par IRIS dans l'unité urbaine neversoise**

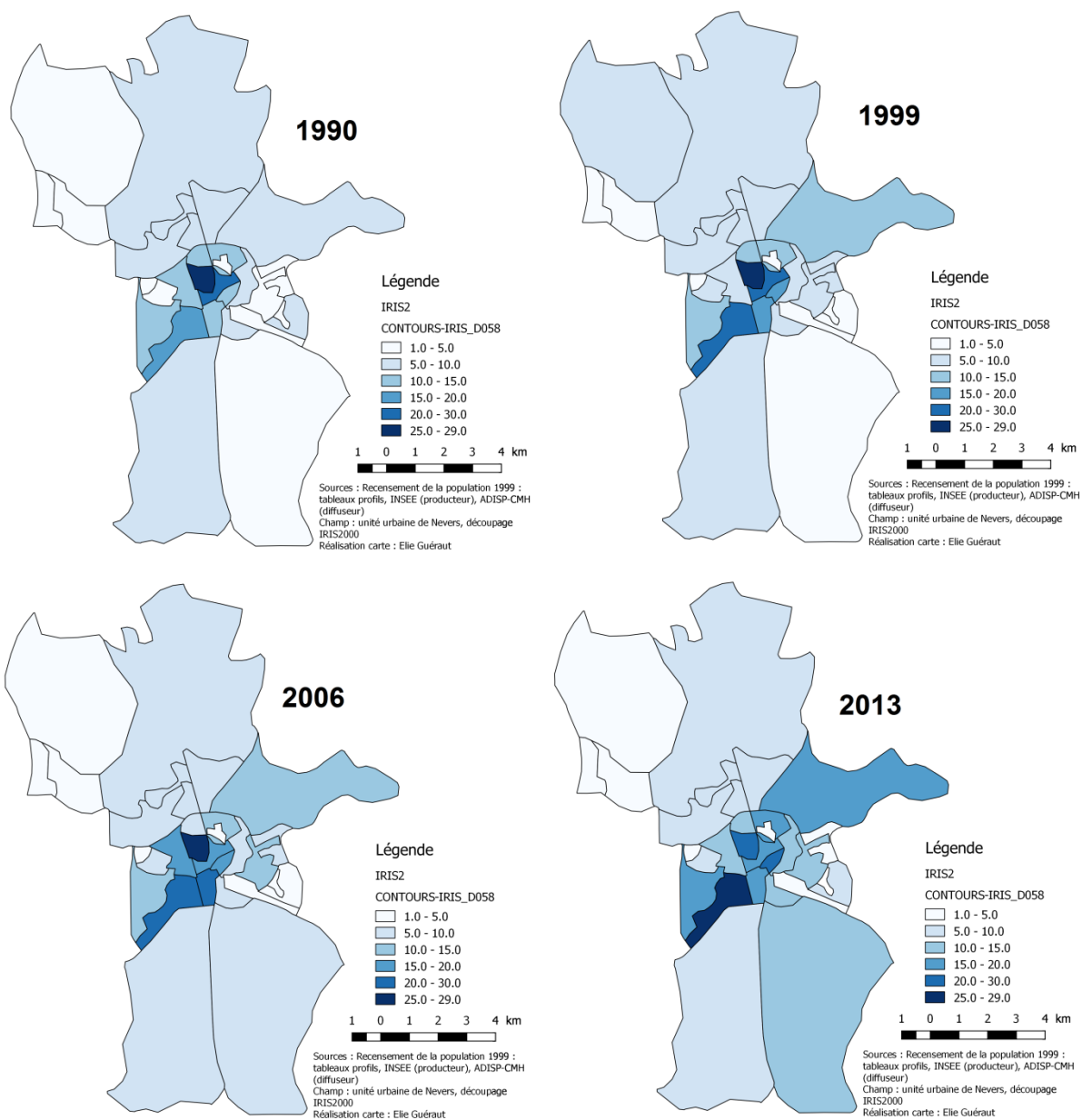


Source : Recensements de la population 1990, 1999, 2006 et 2013 : tableaux profils, INSEE (producteur), ADISP-CMH (diffuseur) ; champ : chômeurs, actifs de 15 à 64 ans.

Cette dynamique urbaine particulière contribue ainsi à recomposer la structure sociale de certains quartiers, en particulier ceux du centre-ville. La figure 5, qui présente le taux de cadres par IRIS entre 1990 et 2013, fait ainsi apparaître une plus forte concentration de cette catégorie à Nevers que dans les communes périphériques en 1990, à plus forte raison dans les

quartiers nords du centre-ville. Après une période de relative stabilité, leur concentration diminue entre 2006 et 2013, tandis qu'elle augmente dans certaines des communes limitrophes qui bénéficient du phénomène de périurbanisation, ainsi que dans certains quartiers résidentiels de Nevers, à distance du centre-ville. Au total, en 2013 les plus fortes concentrations (plus de 25 % de cadres parmi les actifs occupés) ne s'observent plus en centre-ville mais dans un quartier au sud-ouest de la ville, connu pour ses grandes maisons individuelles bâties au sommet d'une colline et la vue panoramique qu'elles offrent sur la Loire qui coule en contrebas. A examiner plus attentivement le cas du centre-ville, il apparaît que la diminution de la part des cadres dans la population active, qui reste circonstrite de 1990 à 2006 au seul IRIS correspondant au centre-ville résidentiel, concerne sur la dernière période, de 2006 à 2013, deux des trois quartiers centraux de Nevers (de 21 % à 19 % de cadres dans l'IRIS du centre-ville historique ; de 19 % à 18 % dans l'IRIS du centre-ville résidentiel). Cette diminution de la part des cadres dans la population active s'accompagne d'une progression du taux de chômage dans les quartiers de centre-ville, qui dépassent le plus souvent 20 % en 2013. Si le phénomène s'y installe et y prend de l'ampleur, il y demeure moins prononcé que dans les quartiers d'habitat social (figure 6), où le taux de chômage peut dépasser 50 % (comme dans le cas de l'IRIS « Grande Pâture - Les Montôts »).

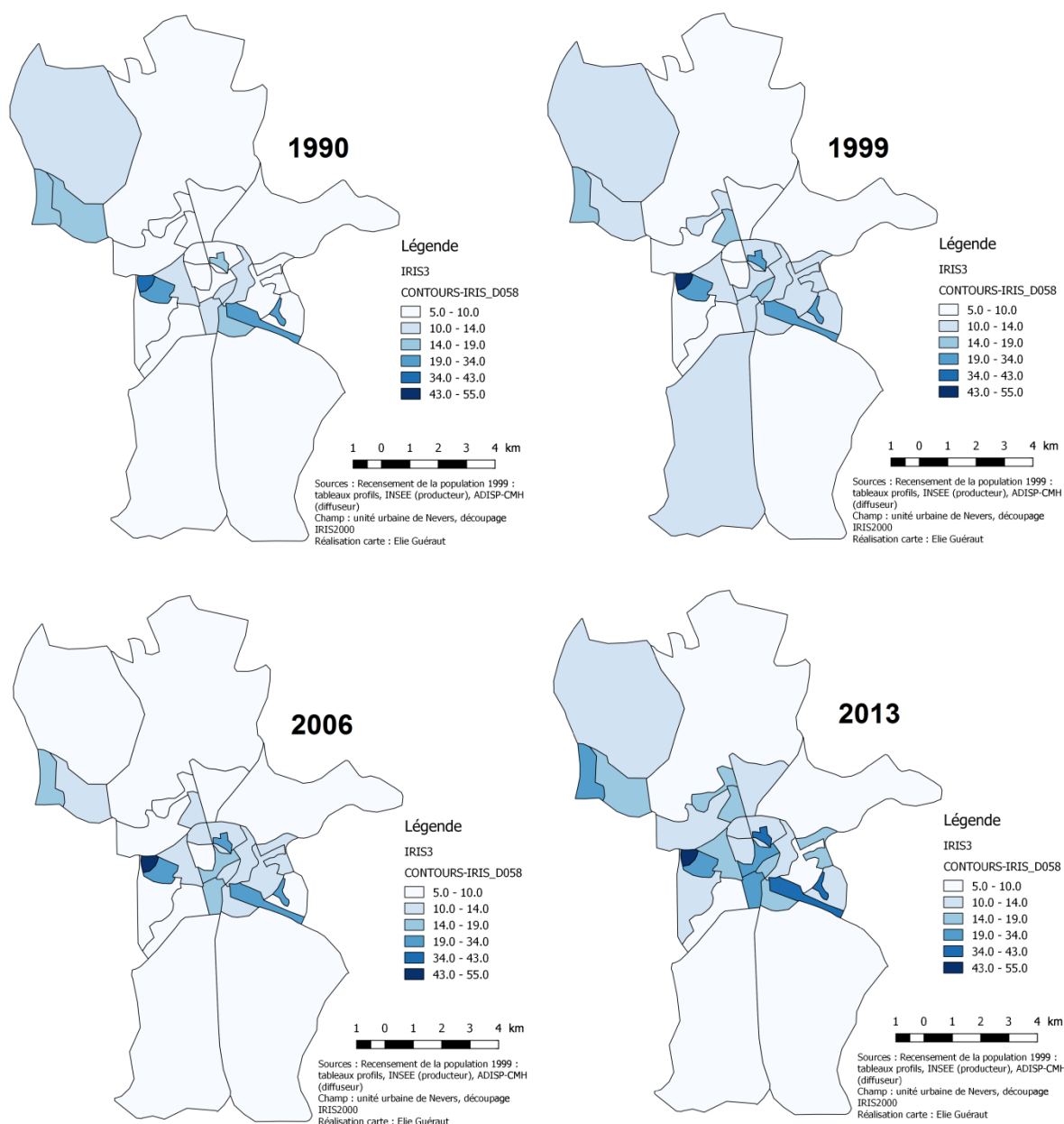
**Figure 5 Taux de cadres dans les IRIS de l'unité urbaine de Nevers (1990, 1999, 2006 et 2013)**



Source : Recensements de la population 1990, 1999, 2006 et 2013 : tableaux profils, INSEE (producteur), ADISP-CMH (diffuseur) ; champ : chômeurs, actifs de 15 à 64 ans.



**Figure 6 Taux de chômage dans les IRIS de l'unité urbaine de Nevers (1990, 1999, 2006 et 2013)**



Source : Recensements de la population 1990, 1999, 2006 et 2013 : tableaux profils, INSEE (producteur), ADISP-CMH (diffuseur) ; champ : chômeurs, actifs de 15 à 64 ans.

## 1.2 Une aspiration à la gentrification contrariée par le déclin urbain

Ce processus de paupérisation et de décroissance de la commune de Nevers et de son centre-ville, dont on vient de résumer les principales caractéristiques, affecte directement le travail d'appropriation et de transformation que les membres de la petite bourgeoisie culturelle mènent sur leur espace résidentiel depuis les années 1980. Celui-ci se traduit par le contrôle de cafés ou encore par l'ouverture de nombreux locaux associatifs à partir des années 1980, où s'organisent concerts et expositions d'art. Mais c'est peut-être plus encore par l'appropriation ordinaire de l'espace public que ce phénomène s'apprécie : fêtes de quartiers où se produisent des groupes locaux, manifestations culturelles sur les places du centre-ville, repas de voisins

dans les cours des immeubles où l'interconnaissance est générale, etc. (figure 7). Ce rapport particulier à leur espace résidentiel n'est ainsi pas sans rappeler celui des populations au cœur des nombreuses enquêtes portant sur les dynamiques de gentrification, en France ou dans d'autres pays, qui ont largement mis en évidence cette tendance des fractions intellectuelles des classes moyennes et supérieures à aménager leur espace résidentiel dans le but de le conformer à leur style de vie<sup>12</sup>.

**Figure 7 Un vernissage d'une exposition d'art dans la vitrine d'un commerce vacant**



De même que le font les gentrificateurs, les membres de la petite bourgeoisie culturelle exercent un travail de « réhabilitation économique et symbolique » d'un espace, selon un « modèle d'urbanité » socialement situé<sup>13</sup>. L'intention de gentrification ainsi manifestée se trouve cependant mise à mal du fait de la décroissance de la population, pour partie responsable de la fermeture des commerces de centre-ville qu'ils pouvaient fréquenter, à l'instar d'une épicerie fine de centre-ville (spécialisée dans la vente de produits basques) devenue commerce de restauration rapide (kebabs et sandwiches chauds)<sup>14</sup> (figure 8). Les transformations de la morphologie sociale du quartier engendrent quant à elles l'arrivée de nouvelles boutiques (de restauration rapide et de vêtements bon marché pour l'essentiel) en rupture avec leur style de vie. Malgré les efforts consentis, la transformation de l'espace se fait donc en contradiction avec ce modèle d'urbanité dont ils se font les relais dans l'espace local.

---

<sup>12</sup> Authier Jean-Yves, « Formes et processus de ségrégation dans les quartiers anciens centraux réhabilités. L'exemple du quartier Saint-Georges à Lyon », *Sociétés Contemporaines*, 1995, vol. 22, n° 1, p. 107-125 ; Bidou-Zachariassen Catherine et Poltorak Jean-François, « Le « travail » de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés*, 28 avril 2008, n° 132-133, n° 1, p. 107-124.

<sup>13</sup> Chabrol Marie, Collet Anaïs, Giroud Matthieu, Launay Lydie, Rousseau Max, Ter Minassian Hovig et Lévy Jean-Pierre, *Gentrifications*, Paris : Editions Amsterdam, 2016, p. 71-72.

<sup>14</sup> Le taux de vacance commerciale atteint plus de 15 % en 2015, selon un rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'environnement et du développement durable sur le déclin des centres-villes.

Les stigmates de cette dynamique urbaine – boutiques et immeubles vacants, transformation du tissu commercial, etc. – alimentent les échanges quotidiens d'informations à portée locale. Chaque fermeture de commerce est ainsi commentée avec tristesse ou résignation, et présentée comme une preuve supplémentaire du caractère « moribond » et « lugubre » d'une ville « qui se meurt », comme l'explique dans l'extrait d'entretien qui suit une professeure d'arts appliqués née en 1985 à Nevers et rentrée dans cette ville à l'issue de ses études supérieures aux Beaux-arts de Marseille.

- « Le système général qui sévit ici est... si c'était bien avant, c'était il y a longtemps. Je sais pas ce qu'il y a de moribond dans cette ville. [...] C'est cette ville qui meurt quoi. Je sais pas si tu as fait un tour rue François Mitterrand, mais c'est lugubre quoi. »
- « Par rapport aux boutiques fermées ? »
- « Oui et le reste. Y'a les boutiques abandonnées, les volets fermés, les boutiques de merdouilles qui ouvrent. De toute façon c'est simple, tu as soit des boutiques de téléphone, [...] soit t'as des boutiques de fringues de merde [...]. Nan, vraiment, cette ville meurt, et ça se voit partout, à chaque coin de rue. Puis attends, je te parle de la rue commerçante, mais rue de Nièvre, à côté de [nom de la galerie associative dont elle porte bénévolement la charge], c'est la cour des miracles, c'est retour deux siècles en arrière, ça m'étonnerait même pas si on m'apprenait que la peste était revenue. [...] J'exagère bien sûr, mais cette ville sent la misère, et c'est de pire en pire. Moi, tu sais, Marseille, pourtant c'est pas riche, t'en vois des trucs là-bas, mais à Nevers t'as certaines rues, quand tu vois les immeubles abandonnés, les encombrants partout sur le trottoir, je te jure... [...]. Nevers ça fait pas envie quoi. Systématiquement, on en parlait quand on faisait venir des artistes pour [nom de la galerie associative], ils hallucinent, c'est pas la petite ville de province où t'es content d'habiter, c'est *Germinal* [en référence au roman d'Emile Zola]. [...] Non mais j'ai honte, vraiment. »

**Figure 8 Une ancienne épicerie fine de centre-ville devenue commerce de restauration rapide en novembre 2016**



A mesure que se cristallisent ainsi dans les quartiers de centre-ville les processus de décroissance et de paupérisation, s'éloigne un peu plus la crédibilité de faire correspondre cet espace à ce « modèle d'urbanité du quartier ancien de centre-ville, qui repose sur l'historicité,

la centralité, la densité et la mixité »<sup>15</sup>, caractéristique des quartiers gentrifiés. Au contraire, les propos de cette professeure d'arts appliqués rendent compte du constat qu'elle partage avec d'autres membres de la petite bourgeoisie culturelle, celui de la forte dégradation de la valeur économique et symbolique de ce centre-ville, dont l'image qu'elle dresse n'est pas sans rappeler celle qui a longtemps prévalu dans le cas des quartiers centraux des grandes agglomérations, façonnée par « la dangerosité des classes populaires » et « l'insalubrité des taudis et des garnis »<sup>16</sup>.

**Figure 9 Déchets et encombrants laissés dans une rue piétonne du centre-ville**



## **2. La petite bourgeoisie culturelle neversoise face au déclin de son espace résidentiel**

### **2.1 La construction d'une altérité populaire indésirable**

Cette perte de contrôle de la petite bourgeoisie culturelle neversoise sur son espace résidentiel est en particulier le fait d'une transformation de la morphologie sociale du centre-ville. La présence des classes populaires précarisées au sein de leur espace résidentiel, désignées par l'expression indigène de « cas soc' », est alors explicitement regrettée, comme en rend

---

<sup>15</sup> Collet Anaïs, *Rester bourgeois : les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, France, La Découverte, 2015, p. 15.

<sup>16</sup> Tissot Sylvie, « Les centres-villes : modèles, luttes et pratiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2013, n° 195, p. 5.

compte l'extrait d'entretien ci-dessous, réalisé avec un homme né en 1974 alors chargé de communication (en CDI) dans une association culturelle.

- « Moi j'ai toujours défendu Nevers, mais là je trouve que depuis six-sept ans là, [...] Nevers a beaucoup perdu. Il n'y a plus d'endroits sympatiques, les gens sont de plus en plus pauvres, ça se voit, vraiment je trouve que ça se voit, quand on se balade dans la rue piétonne le samedi. Là, je vais être méchant mais on voit des cas sociaux. [...] De plus en plus on voit ça, des gens qui s'installent en centre-ville et qui n'ont pas de revenu.

Un tel rejet de l'altérité populaire n'est pas sans rappeler la situation des grands ensembles de la fin des années des années 1960 analysée par Jean-Claude Chamboredon et Monique Lemaire<sup>17</sup>. En effet, la paupérisation du centre-ville de Nevers, en ce qu'elle procède d'une concentration en un même lieu de populations diversement concernées par des phénomènes de précarité économique et culturelle, se présente comme un processus comparable à celui qu'observent les deux sociologues dans la commune d'Antony. Que l'on considère ces « couches moyennes inférieures » soucieuses de se distinguer des classes populaires avec qui elles partagent le grand-ensemble, ou cette petite bourgeoisie culturelle neversoise confrontée à la paupérisation de son espace résidentiel, les jugements opérés par les deux groupes participent à la construction d'une altérité populaire indésirable. « Ce qui, ailleurs, serait poussière de cas sociaux perçus chacun isolément devient une catégorie qui pose un problème social, une population dont on peut tracer le portrait moral et recenser toutes les caractéristiques »<sup>18</sup>. La figure repoussoir ainsi produite trouve son fondement dans une certaine « morale de classe », qui concourt à lui associer divers comportements et attitudes jugés déviants et anoniques : « l'irresponsabilité économique », « l'absence de prévoyance et de contrôle », « l'absence de discernement et de goût », « un taux de natalité trop élevé », « la dépravation et l'abrutissement », etc.<sup>19</sup>, auxquels on pourrait ajouter dans le cas neversois les vices de la dangerosité et de la délinquance, ainsi que celui de la malpropreté.

---

<sup>17</sup> Chamboredon Jean-Claude et Lemaire Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, vol. 11, n° 1, p. 3-33.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 29-30

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 30-31

**Figure 10 Emballages de sirop contenant de la codéine<sup>20</sup> et canette de bière laissée dans une rue pavée du centre-ville**



Cette image est produite par le récit d'anecdotes, largement relayées à l'occasion des sociabilités ordinaires de la petite bourgeoisie culturelle, faisant état de ces comportements jugés moralement condamnables des « cas soc' de centre-ville ». Revenons afin d'en rendre compte sur les événements suscités par l'installation d'un nouveau voisin à proximité d'un café du centre-ville, principal lieu de sociabilité de la petite bourgeoisie culturelle neversoise, dont certains comportements exaspèrent le gérant, un ancien élu municipal socialiste (1995-2014) né en 1962. Il s'agit d'un homme blanc d'une trentaine d'années, vivant seul dans un petit appartement aménagé dans un commerce vacant, situé à quelques mètres du café. La fenêtre de son salon, à laquelle il a pris l'habitude de s'installer durant l'été 2017, est ainsi située à proximité immédiate de la terrasse du café. J'entends parler pour la première fois de ce voisin indésirable un soir de mai 2017, où je me rends au café. Le gérant est alors occupé à discuter au comptoir avec quelques habitués du « spectacle » de la veille donné par « le cas soc' d'à côté ». L'homme aurait ainsi passé la soirée accoudé à sa fenêtre, à boire des canettes de bière bon marché, laissant volontairement échapper de son salon de la « techno hardcore » à volume élevé, au grand dam des clients installés en terrasse. J'aurai moi-même l'occasion d'observer à plusieurs reprises des scènes similaires qui se répèteront dans l'été. Les anecdotes mettant en scène le « cas soc' du pub » se font alors nombreuses, et dépassent largement le seul « répertoire

---

<sup>20</sup> La codéine est une drogue de synthèse appartenant à la famille des opiacés. Elle peut être détournée comme un produit de substitution à l'héroïne.

du café »<sup>21</sup>, pour gagner d'autres supports de sociabilité du groupe. Qu'il s'agisse d'insister sur sa consommation d'alcool et de drogue<sup>22</sup>, sa malpropreté (cigarettes vides et mégots de cigarettes jetés sur le trottoir), sa dangerosité (l'homme est réputé violent), les divers récits visent à faire la démonstration de la proximité de l'homme à la « barbarie », à la « nature » et à l'« inculture »<sup>23</sup>, comme en rendent compte les propos de l'ancien élu socialiste recueillis à la fin de l'année 2017.

- « Si tu veux que je te parle de cas soc', il faut que je te parle du cas soc' d'à côté. [...] Bon, si tu veux, le mec il s'installe là l'hiver dernier. Au début, pas de soucis, il fait froid, les fenêtres sont fermées, le mec vient même boire un verre de temps en temps. Bon, je vois quand même le gars... pas clair : toute la journée chez lui à boire des canettes de bière, puis du passage quoi, ça zone, enfin ça sent le trafic de stupés. Enfin bref, je me dis « qu'est-ce qu'on a encore ramassé », mais sans plus quoi, y'a pas encore de nuisances. [...] Puis les beaux jours arrivent, les gens s'installent en terrasse, il commence à y avoir plus de monde qui sort. [...] Un soir j'arrive, les gars [le gérant fait référence aux serveurs du café] avaient déjà ouvert, et là, j'entends en sortant de la bagnole : « boum boum boum ». C'était fort quoi. Et là je vois le gars, le cul posé à sa fenêtre une bière à la main. Et puis voilà, ça a duré tout l'été, avec des hauts et des bas. Je te passe les détails, mais c'est le genre de gars à tout balancer par la fenêtre. Tu regarderas sous sa fenêtre, le gars il balance ses clopes et ses canettes, il n'en a rien à foutre ! »

Cette figure du « cas soc' » n'est cependant pas la seule représentation de l'altérité populaire qui apparaît dans les récits des membres de la petite bourgeoisie culturelle. Le gérant du café introduit par exemple, dans ce même entretien, d'autres catégories, celle des « manouches » et celle des « gars de quartier ». Il s'arrête plus particulièrement sur la deuxième dans l'extrait qui suit et s'explique, à ma demande, sur la différence qu'il opère entre ces derniers et les « cas soc' ».

- « Y'a pas moyen de parler avec ceux-là [les « cas soc' »], ils sont trop cramés. Moi pourtant ici, tu le sais, hein, j'ai l'habitude de gérer. Je suis le seul à accepter les manouches parce que je sais les gérer. Pareil avec les gars de quartier, les gars de quartier, ils viennent ici parce que moi je sais les gérer. Avec les cas soc' y'a pas moyen...
- « Et du coup c'est quoi un « cas soc' », c'est quoi la différence avec un « gars de quartier » ? »
- « Ben la couleur ! Nan mais voilà, les gars de quartier, ils sont allés dans les centres sociaux, ils font du sport. Je sais, je me suis occupé d'eux quand j'étais adjoint. Enfin bref, les gars, ils sont gérables. Des fois c'est chaud, ça se bat pour des histoires de deal, de meuf, d'honneur, mais c'est gérable, tu peux discuter. Bon, les cas soc', c'est pas la même. C'est ce qui se fait de pire dans la Nièvre, c'est toute la misère sociale du département qui vient s'installer ici. Puis, si tu veux, ceux qui viennent là, c'est les pires, c'est ceux qui trempent dans les histoires de drogue, qui se sont fait virer de chez eux, qui sont pas allés à l'école. Ils ont jamais appris à vivre en collectivité. C'est ça la différence avec les gars de quartier, au moins eux ils respectent un code d'honneur, qui est peut-être pas le tien, mais ils ont un code. »

---

<sup>21</sup> Bozon Michel, « La fréquentation des cafés dans une petite ville ouvrière : une sociabilité populaire autonome ? », *Ethnologie française*, 1982, vol. 12, n° 2, p. 137-146.

<sup>22</sup> Des ragots font état d'une culture de cannabis chez l'homme. J'aurai moi-même l'occasion d'apercevoir un plant de cannabis, laissé sur le rebord de sa fenêtre.

<sup>23</sup> Grignon Claude et Passeron Jean-Claude, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, France, Gallimard : le Seuil, 1989, p. 37.

Comme l'explique le gérant du café, la distinction qu'il opère entre ces catégories se fait d'abord à travers leur racialisation. Même s'il ne le détaille pas dans cet extrait, les « manouches » désignent très clairement un groupe de « gens du voyage » sédentarisés, installés sur un terrain communal en périphérie de Nevers. La catégorie des « gars de quartier » réunit quant à elle de jeunes hommes originaires des quartiers d'habitat social de Nevers, pour beaucoup descendants d'immigrés turcs. L'image qu'en a l'ancien élu socialiste semble façonnée par celle des « jeunes de cité », qui habite les représentations collectives : ces « gars de quartier » fréquentent ainsi les centres sociaux, utilisent leur force corporelle afin de s'imposer dans les conflits, s'engagent dans des faits de petite délinquance, etc. « Manouches » comme « gars de quartier » représentent ainsi pour l'homme des catégories clairement identifiées, incarnées par des personnes qu'il a pris l'habitude de fréquenter, que ce soit par l'intermédiaire de ses anciennes activités politiques ou de son travail de gérant de café.

Ces deux catégories échappent ainsi à une assignation à la « minorité du pire »<sup>24</sup>, d'abord, comme on peut le deviner dans les propos de l'ancien élu socialiste, qui se présente comme « le seul [gérant de café] à accepter les manouches [et les gars de quartiers] », du fait de leur racialisation. Cet aspect n'a rien d'étonnant à considérer que les membres de la petite bourgeoisie culturelle présentent tous, quelle que soit la position occupée, des dispositions à se faire et (ou) à se dire l'allié des dominés, à plus fortes raisons lorsque ces derniers sont racisés, suivant la rhétorique du « champ de l'antiracisme »<sup>25</sup>. Ensuite, cette relative bienveillance à l'égard des « manouches » et des « gars de quartier » s'explique par le fait que ces derniers se tiennent à distance d'un centre-ville qu'ils fréquentent ponctuellement mais où ils ne résident pas (ils sont d'ailleurs en partie définis par cette résidence périphérique au centre-ville, un terrain d'accueil municipal pour les premiers, les quartiers d'habitat social pour les seconds). Au total, les propos du gérant de café rendent compte de ce qui fait la spécificité de ces « cas soc' de centre-ville », en tant que figure particulière de l'altérité populaire. Ces derniers incarnent finalement la représentation parfaite, idéale-typique, des « classes dangereuses » (« ce qui se fait de pire dans le Nièvre »), qui trouve son essence dans ce « discours ethnocentrique de classe [...], qui renvoi[t] les classes populaires à la "barbarie", à la "nature", à l'"inculture" »<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup> Elias Norbert, « Remarques sur le commérage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, traduit par Francine Muel-Dreyfus, 1985, vol. 60, n° 1, p. 29.

<sup>25</sup> Gibb Robert, « Constructions et mutations de l'antiracisme en France », *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, 2003, n° 94-95, p. 165-179.

<sup>26</sup> Grignon Claude et Passeron Jean-Claude, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, France, Gallimard : le Seuil, 1989, p. 37.



Figure 11 La terrasse du café et la fenêtre du « cas soc' d'à côté »



L'appartement du « cas soc' d'à côté » est situé dans la boutique vacante, où des panneaux de bois ont été installés.

## 2.2 Les « poubelles de cas soc' ». Quand le mépris de classe<sup>27</sup> s'invite dans un conflit de voisinage

Dans quelques cas, la cohabitation entre les membres de la petite bourgeoisie culturelle et ces voisins indésirables donne lieu à des conflits face auxquels la stratégie de l'évitement ne permet pas de se soustraire. Il en est ainsi de celui qui oppose la propriétaire d'un ancien hôtel particulier de centre-ville du XVII<sup>e</sup> siècle, situé dans une rue parallèle à celle du café dont il vient d'être question, à plusieurs jeunes hommes blancs d'une vingtaine d'années, vivant dans un immeuble en face. Cette femme, directrice générale des services dans la mairie socialiste d'une commune limitrophe est née en 1963. C'est cette dernière, que je croise à de très nombreuses reprises à l'occasion des événements, qui m'a relaté les différentes étapes du conflit. Celui-ci prend naissance au début de l'année 2016, du fait qu'un jeune voisin ait pris l'habitude de garer sa moto dans la cour de cet ancien hôtel particulier, qui ne dispose pas de portail, en face duquel il réside depuis moins d'un an. Ce n'est pas la première fois que les résidents de l'immeuble expriment des critiques à l'égard de ce nouveau voisinage, à qui l'on reproche de ne pas trier ses déchets, de faire du bruit jusque tard dans la nuit, ou encore de salir l'espace public avec des activités mécaniques dans la rue (figure 12).

---

<sup>27</sup> Renahy Nicolas et Sorignet Pierre-Emmanuel, « Pour une sociologie du mépris de classe. L'économie des affects au cœur de la domination », *Sociétés Contemporaines*, 2020, vol. 4, n° 120.

**Figure 12 Un scooter garé à proximité de la vitrine de Louis**



La photographie a été prise au mois de novembre 2017. La veille, deux jeunes hommes blancs d'une vingtaine d'années ont passé une grande partie de l'après-midi à effectuer des réparations mécaniques sur le scooter, jugées bruyantes et salissantes par les résidents de l'hôtel particulier, situé derrière le mur.

Le prenant un jour sur le fait, la propriétaire m'explique avoir signifié au jeune homme l'interdiction de se garer dans cette cour, arguant qu'il s'agit d'une propriété privée, et que la présence de la moto entraîne des nuisances sonores et empêche parfois les locataires d'y trouver une place. Celui-ci refuse alors catégoriquement, affirmant avoir obtenu une « autorisation spéciale » de la police. Quelques mois plus tard, elle décide d'immobiliser deux jours durant la moto à l'aide d'un antivol. L'opération est, dans un premier temps, un succès : le propriétaire de la moto, qui ne s'est pas manifesté, la gare désormais sur le trottoir dans la rue. Quelques semaines plus tard, les résidents trouvent à leur réveil plusieurs sacs poubelles éventrés, dont le contenu a été méthodiquement réparti dans la cour. Le même épisode se répétera dans les mois qui suivent. Malgré l'absence de preuves irréfutables, la propriétaire de l'hôtel particulier pense qu'il s'agit là d'une vengeance des « cas soc' d'en face », ce groupe de jeunes hommes qui partagent un appartement, où vit justement le propriétaire de la moto. Plusieurs indices la conduisent à établir leur culpabilité. D'abord, la politesse jugée caricaturale dont ils feraient preuve lorsqu'ils saluent les résidents de l'immeuble croisés dans la rue (« ils se payent ma tête avec leurs "Bonjour Monsieur !" » dit par exemple un habitant de l'immeuble). Ensuite, l'examen minutieux du contenu des poubelles porte la copropriétaire à penser qu'il s'agit, à n'en pas douter, de « poubelles de cas soc' », et donc de celles de ces voisins indésirables.

**Figure 13 Des « poubelles de cas soc' »**



Photographie de la copropriétaire de l'immeuble, reproduite avec son autorisation

Afin d'étayer son affirmation, la femme sort son téléphone portable, avec lequel elle a systématiquement photographié le contenu des poubelles étendu dans la cour de son immeuble. Elle me montre ainsi une dizaine de clichés, qu'elle m'enverra par la suite par email, et s'arrête sur chacun des éléments qui attesteraient que ces déchets sont bien produits par « les cas soc' d'en face ». Ce faisant, la copropriétaire manifeste toute une série de jugements, qui présentent pour nous la vertu d'éclairer les catégories de perception du monde social qu'elle mobilise afin de dire et de représenter cette altérité populaire indésirable. D'abord, ces déchets feraient apparaître de « mauvaises habitudes alimentaires », comme en atteste la présence de nombreuses bouteilles de Coca-cola vides, de cannettes de boisson énergisantes, ou encore les emballages de charcuterie industrielle bon marché. Ensuite, le nombre important de mégots de cigarettes est relevé comme indice d'un mode de vie qui ne serait pas « sain » et au contraire empreint de conduites à risque. L'absence manifeste du tri des déchets recyclables est également repérée, comme preuve de l'absence de certaines dispositions éthiques se revendiquant de l'écologie, que cette femme associe à une attitude « égoïste ». Enfin, la présence de serviettes hygiéniques usagées achève de lui inspirer un dégoût viscéral (« c'était dégueulasse », dit-elle en grimaçant). Là encore, la présence de ces marques de sécrétions organiques attesterait de l'incivilité des propriétaires des poubelles, et plaiderait de ce fait pour la culpabilité des « cas soc' d'en face ».

## **Conclusion**

Ce chapitre s'est arrêté sur certains effets de la trajectoire de Nevers, marquée par un processus concomitant de décroissance et de paupérisation caractéristique des villes moyennes en déclin. Cette dynamique urbaine particulière est au principe d'une progression numérique des classes populaires au sein du centre-ville, mais aussi d'une augmentation des vacances commerciale et résidentielle. Au total, la paupérisation du centre-ville de Nevers fragilise le travail d'appropriation que la petite bourgeoisie culturelle mène sur son espace résidentiel depuis les années 1980, et balaie du même coup leur espoir de gentrification. Les classes populaires qui incarnent cette transformation sont alors la cible d'un « commérage réprobateur »<sup>28</sup>, qui vise à construire une altérité populaire indésirable, les « cas soc' de centre-

---

<sup>28</sup> Elias Norbert, « Remarques sur le commérage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, traduit par Francine Muel-Dreyfus, 1985, vol. 60, n° 1, p. 26.

ville ». Ainsi réunis sous ce terme indigène, ces nouveaux voisins se voient associés à toute une série de comportements, constatés ou parfois seulement suspectés, qui vise à les faire correspondre à une vision ethnocentrée et méprisante du populaire. Ce travail se fait par le récit d'anecdotes venant faire la démonstration de l'anomie et de la distance à la légitimité culturelle de ces voisins indésirables, et mobilise ainsi un répertoire de perception des mondes populaires empreint d'un certain mépris de classe<sup>29</sup>. Malgré la connotation éthique d'une telle notion, il ne s'agit pas ici de porter un jugement ou de souligner une faute morale, mais bien de comprendre les conditions de production d'un tel mode de perception, en rapportant celui-ci à une « structure particulière des rapports objectifs entre les classes »<sup>30</sup>. Cette structure se caractérise, dans le Nevers des années 2010, par la progression numérique des unes (les classes populaires précarisées) et le déclin des autres (les fractions des classes moyennes et supérieures à haut niveau de capital culturel), sous fond de paupérisation et de décroissance du centre-ville. Il n'est de ce fait pas anodin que les « cas soc' », qui partagent l'espace résidentiel de la petite bourgeoisie culturelle, soient jugés en des termes bien plus péjoratifs que les « manouches » ou les « gars de quartier », autres incarnations de l'altérité populaire qui, elles, semblent d'autant moins méprisées qu'elles se maintiennent à distance du centre-ville.

---

<sup>29</sup> Renahy Nicolas et Sorignet Pierre-Emmanuel, « Pour une sociologie du mépris de classe. L'économie des affects au cœur de la domination », *Sociétés Contemporaines*, 2020, vol. 4, n° 120.

<sup>30</sup> Chamboredon Jean-Claude et Lemaire Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, vol. 11, n° 1, p. 20.